



Credits a la consommation, que va t il se passer?

Par **besoin dun conseil**, le **08/10/2009** à **21:48**

Bonjour,

Je possede 5 credits. 1 pret perso et 4 revolving.

Dans 2 mois j'aurais du mal a rembourser. Je vais déposer un dossier de surendettement, qui a toute les chances d'etre refusé pour fausses déclarations.

Que se passera t il ensuite?

Que vont faire mes créanciers?

Mon seul revenu est l'allocation adulte handicapé. Hébergé par un parent. Pas de biens, ni d'économies.

Je vous remercie de me renseigner.

Par **001**, le **10/10/2009** à **18:50**

bonjour,

pour que vos créanciers aient gain de cause, ils doivent prouver votre mauvaise foi (la bonne foi est présumée)

si vous avez transmis de faux documents, ou que vous sachiez que vous ne pouviez rembourser effectivement vous risquez l'irrecevabilité

en cas de refus, les créanciers essayeront toutes voies de saisies.

votre seule solution sera alors de redéposer en justifiant d'efforts particuliers de remboursement pour justifier de votre bonne foi